

Fédération d'Escrime d'Allemagne

A toutes les Fédérations d'Escrime affiliées de la F.I.E.

Tournoi International d'épée hommes cadets à Bonn Tournoi International d'épée hommes par équipes "Tank & Rast Pokal"

Catégorie: Qualification de la Fédération d'Escrime d'Allemagne

Circuit Européen Cadets

Date: 22/ 23 octobre 2016

Lieu: Centre d'Escrime, Am Neuen Lindenhof 2, 53117 Bonn

1. Organisateur: Cercle d'Escrime OFC Bonn, Am Neuen Lindenhof 2, 53117 Bonn

Andreas Müller; email : vpinneres@ofc-bonn.de

2. Participation: Le tournoi est ouvert aux tireurs nés 2000 et les moins âgés.

3. Inscription: Les inscriptions de tous les tireurs européens, des arbitres et des équipes doivent être effectuées

sur le site web de la Confédération Européenne d'Escrime (www.eurofencing.info)

4. Formule: Tours de poules, élimination directe sans repêchage

(sous réserve de modifications)

5. Horaire: Compétition individuelle

22-10-2016 7.15 h appel

7.30 h scratch 8.00 h début

Jusqu'à 15.00 h confirmation des équipes

Compétition par équipes

23-10-2016 8.00 h appel

8.30 h scratch 9.00 h début

6. Droit d'engagem.: 20 € par tireur sur place. Il est indispensable d'indiquer les noms des arbitres avec l'inscription.

60 € par équipe sur place.

CEE-licence: Tous les tireurs moins de 23 ans ont besoin d'une CEE licence (15 €).

Les licences sont commandées par les bureaux des Fédérations nationales responsables.

7. Hébergement: <u>www.ofc-bonn.de</u> ou <u>www.bonn.de</u>;

"Galerie Design Hotel" près de la salle d'escrime a des prix spécials – mot clé OFC33.

8. Antidopage: Un contrôle antidopage sera effectué.

9. Arbitres: 5-9 tireurs un arbitre, 10-15 tireurs deux arbitres, 16-20 tireurs trois arbitres;

amende par arbitre manquant EUR 500.

Ce règlement s'applique aux participants allemands (par club) et aux participants etrangers

(par nation). Un arbitre par 1-2 équipes, deux arbitres dès 3 équipes.

Une heure avant le début de la compétition il y aura un séminaire obligatoire pour

tous les arbitres, organisé par le délégué de la C.E.E.!

10. Responsabilité: L'organisateur ne prend pas de résponsabilité en cas d'accident

11. Juridiction: En participant au tournoi les tireurs acceptent la juridiction de F.I.E., C.E.E et DFB.